

Prépa Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

Objectifs généraux

- **Se préparer aux épreuves du concours Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)**
- **Découvrir les lieux d'exercice et s'insérer dans le milieu professionnel**

Objectifs pédagogiques

- **Bloc de compétences générales**
 - Connaître le métier d'ATSEM, ses missions, son statut ; l'école maternelle et son environnement territorial
 - Connaître les spécificités de l'enfant : son développement, la communication adaptée selon l'âge, les techniques d'animation...
 - Connaître les notions nécessaires en nutrition, les apports et besoins nutritionnels selon l'âge des enfants
 - Maîtriser les aspects pratiques, les techniques de soins d'hygiène, d'entretien du matériel et des locaux, de prise des repas...
 - Être capable de structurer ses propos à l'oral, de s'exprimer devant un jury
- **Bloc de compétences professionnelles**
 - Connaître les fondamentaux du métier d'ATSEM, les professions connexes, les lieux d'exercice, la diversité des pratiques professionnelles
 - S'intégrer rapidement dans les écoles maternelles, en s'appuyant notamment sur l'expérience acquise à l'occasion des stages inclus dans la formation.

Public cible

Toute personne souhaitant se préparer aux épreuves du concours ATSEM, avec ou sans diplôme (sous réserve de préparer en parallèle le CAP AEPE), en reconversion professionnelle...

Prérequis

L'inscription au concours ATSEM nécessite l'obtention du CAP AEPE, à moins d'être parent de 3 enfants au moins et de les avoir élevés.

Comme pour les concours de fonction publique, il faut par ailleurs :

- Être âgé d'au moins 16 ans (aucune limite d'âge maximale),

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'union européenne visé par l'article 1er du décret n° 94-163 du 16 février 1994 modifié, ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- Jouir des droits civiques en France ou dans l'État dont on est ressortissant ;
- Ne pas avoir de casier judiciaire (bulletin n°2) portant des mentions incompatibles avec l'exercice de ses fonctions ;
- Être en position régulière au regard des obligations du Service National ou celles du pays dont on est ressortissant ;

Programme

Le rôle et la place de l'ATSEM : 25 h

- Connaître les diverses missions de l'ATSEM, ses rôles éducatif, préventif, d'accompagnement de l'enfant...
- Connaître les spécificités de l'école maternelle : scolarisation des enfants, rythmes scolaires, les programmes, les domaines d'apprentissage, l'évaluation des élèves
- Travailler la dimension relationnelle du métier : les rôles respectifs de l'ATSEM et de l'enseignant, les ATSEM et l'équipe éducative, les relations avec les parents

L'organisation et le fonctionnement des collectivités : 15 h

- Connaître les institutions, l'organisation administrative de l'État, le fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaître les spécificités de la fonction publique, les droits et devoirs des fonctionnaires.

Le développement de l'enfant : 12 h

- Connaître les étapes du développement de l'enfant (le développement global, le langage, le repas, le sommeil...); les différents troubles ou dysfonctionnements chez l'enfant, les divers handicaps et leur prise en charge
- Travailler autour de la communication et les modes relationnels dans l'enfance, les comportements des enfants dans le groupe, dans les jeux de rôles

L'alimentation de l'enfant : 10 h

- Connaître les sources et besoins nutritionnels de l'enfant ; les règles de l'équilibre alimentaire
- Connaître les troubles alimentaires, les régimes et allergies alimentaires

L'hygiène et la sécurité : 18 h

- Connaître les produits de soins courants, d'hygiène, d'alimentation et d'entretien, les règles de sécurité
- Maîtriser les techniques de soins d'hygiène et de préparation des repas ; d'entretien du matériel et des locaux
- Maîtriser les techniques et soins de premiers secours

Préparation aux entretiens : 10 h

- Connaître les spécificités de l'épreuve orale
- Se questionner sur sa posture de stagiaire auprès des enfants, des familles et de l'équipe enseignante ; retour sur les stages afin de mieux les exploiter à l'oral
- Apprendre à structurer ses réponses lors de l'épreuve orale et à s'exprimer devant un jury

Évaluation des connaissances et des compétences : 10 h

Concours blancs écrits et oraux blancs qui reflètent la réalité du concours

Déroulement de la formation :

- **Calendrier** : de mi-septembre à mi-septembre l'année suivante
- **Volume hebdomadaire de face à face pédagogique (moyenne)** : 4 heures/quinzaine avec les évaluations – 90 heures de formation + 10 heures d'évaluation (100h)
- **Stages** : 3 semaines à la Toussaint et 6 semaines en février-mars
- **Amplitude horaire** : Les cours sont dispensés de 10 h à 16 h une journée en quinzaine

Modalités d'évaluation :

Évaluations : 4 évaluations écrites (QCM) dans l'année sous forme de devoirs surveillés et 2 évaluations orales (entretien avec un jury).

Méthodes pédagogiques :

Selon les matières enseignées et les compétences visées, les méthodes et moyens pédagogiques peuvent varier.

- Méthode expositive (dire) : transmission de connaissances structurées sous forme d'exposés.
- Méthode interactive (faire dire) : positionnement de l'apprenant dans une pédagogie participative (en petit groupe ou individuellement). Il construit son savoir par succession de questions et réponses.
- Méthode pro-active (faire faire) : à travers de études de cas, l'apprenant (en groupe ou sous-groupe) est amené à rechercher les éléments de savoir nécessaires à la résolution de sa problématique (méthode du brainstorming, de la classe inversée).
- Méthode démonstrative (faire puis faire faire) : présentation des gestes et processus nécessaires à la réalisation d'opérations techniques puis accompagnement à l'exécution de ces gestes par l'apprenant.

Formateurs :

Les formateurs sont, selon les blocs de compétences visés :

- Des professionnels

- Des enseignants ou formateurs spécialistes de leur discipline
- Des intervenants spécialisés

Effectif :

20 apprenants par classe

Lieux de formation :

Angers, Brest, Caen, Cholet, Le Mans, Nantes, Poitiers, Rennes, Tours

Les adresses spécifiques de chaque site sont consultables sur www.irss.fr

Tarifs 2022-2023 :

700 euros

Les frais de dossier sont compris dans les tarifs indiqués.

Modalités d'accès à la formation :

- Candidature pour formation en septembre 2022 : entre octobre 2021 et fin août 2022
- Etude du dossier environ 2 jours après réception de la candidature numérique
- Acceptation ou refus après examen du dossier et envoi du contrat de formation si acceptation (un entretien de 30 minutes peut être demandé après examen du dossier)

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 02 41 62 19 97 ou par mail à l'adresse handicap@irss.fr afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.